

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 11 décembre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etai
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Procurat
(s) : Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER

Excusé
(s) : Madame Frédérique MOZZICONACCI

Absent
(s) :

Rapporteur : Monsieur Etienne BURGER

N° CD/2017/137 - 050 - Fonctionnement de l'Assemblée
050 - Fonctionnement de l'Assemblée départementale -
Propositions financières - Budget primitif de 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide des inscriptions budgétaires pour 2018 de l'axe d'intervention 050 – Fonctionnement de l'Assemblée et décide d'affecter les crédits nécessaires pour renouveler, en 2018, l'adhésion du Département aux organismes suivants :

- cotisation à l'Assemblée des Départements de France (ADF),

pour un montant de 87 000 € ;

- cotisation à l'Association de Soutien pour l'Exercice des Responsabilités Départementales et Locales (ASERDEL),

pour un montant de 17 000 €c;

- cotisation à l'Institut pour la Formation des Elus Territoriaux (IFET), pour un montant de 3 100 €.

Le Conseil Départemental décide également d'engager 3 000 € en vue de réaliser une journée de formation, en intra à Strasbourg, avec l'IFET, sur une problématique à finaliser.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171211-lmc1114447-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 21/12/17